



L'Office Djiboutien de La Propriété Industrielle et Commerciale (ODPIC)



Avis d'Immatriculation et de Modification au registre du commerce et des sociétés (RCS).

Dénomination sociale : « CHINA CONSTRUCTION HARBOUR AND CHANNEL ENGINEERING DJIBOUTI » SARL

Siège social : PK20 - DJIBOUTI

Représentant : CABINET AVOCATS ET ASSOCIES

Adresse : Salines Ouest Rue Mohamed Kamil, Batiment Al galuxe 3^{ème} Etage Bureau N°7- Djibouti

Date & Heure de la modification : 31/12/2025 à 08H00

N° d'immatriculation au registre analytique : 16985/B/SARL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : DISSOLUTION ANTICIPEE ET NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR/RADIATION

Modification(s) inscrite(s) au RCS à ce jour :

Suite aux dépôts des éléments suivants déposés et certifiés par le CABINET AVOCATS ET ASSOCIES

- Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire établi du 25/08/2025 ;
- Du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 27/11/2025 ;
- Du rapport final de liquidation établi par le cabinet Audit & Business Analysis (ABA) du 13/11/2025 ;
- De la procuration attestant de la représentation de la société CHINA STATE CONSTRUCTION HARBOUR AND CHANNEL ENGINEERING GROUP., LTD par Monsieur Ye Jun en date du 24/12/2025, il a été décidé de procéder aux modifications suivantes :

I- DISSOLUTION ANTICIPEE ET DESIGNATION DU LIQUIDATEUR

- L'associé unique décide prononcer la dissolution anticipée de la société « CHINA CONSTRUCTION HARBOUR AND CHANNEL ENGINEERING DJIBOUTI » SARL à compter du 25/08/2025.
- Monsieur HAIBE OSMAN SAAD est nommé en qualité de liquidateur de ladite société.

II- RADIATION :

- L'associé unique après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et sur le compte définitif de liquidation et sur le compte définitif de liquidation qui en résulte, approuve ledit rapport ainsi que sur le compte définitif de liquidation arrêté au 13/11/2025 le tel qu'il est présenté, faisant ressortir un solde nul de 0 USD.
- Il donne quitus au liquidateur de sa gestion et la décharge de son mandat. Il constate la fin des opérations de liquidation et prononce la clôture définitive de la liquidation. La personne morale cesse d'exister à compter de ce jour.

Dénomination sociale : « BELAYAB FOODS » « BFP » SARL

Siège social : DJIBOUTI

Représentant : Me SADIK ALI ISMAËL

Adresse : Héron, Extension, Lot 93 Villa ZK BP : 402 - DJIBOUTI

Date & Heure de la modification : 31/12/2025 à 10H00

N° d'immatriculation au registre analytique : 16055/B/SARL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : CESSIION DE PARTS SOCIALES

Statut actuel en ce qui concerne la (ou les) modification(s) demandée(s) :

Le capital de la société est fixé à la somme de **93.180.000 FDJ** (quatre-vingt-treize million de Francs Djibouti) divisée en **100** parts sociales de **9.318 FDJ** (dix mille Francs Djibouti) chacune, entièrement libérées, souscrites et attribuées comme suit :

- **M.ASCHALEW BELAY HABTEGIORGIS 9.318 parts soit 93.180.000 FDJ**

Modification(s) inscrite(s) au RCS à ce jour :

Suite aux dépôts de l'accord de cession des parts sociales du **16/12/2025** et du procès-verbal de décision de l'associé unique de la société « **BELAYAB FOODS** » « **BFP** » SARL du **17/12/2025**, il a été décidé de procéder à la modification suivante :

❖ CESSION DE PARTS SOCIALES :

- **Monsieur ASCHALEW BELAY HABTEGIORGIS** cède et transporte, sous les garanties ordinaires, à la société **BELVISTA HOLDINGS** qui l'accepte, **9.317** parts de **10.000 FDJ** (dix mille Francs Djibouti) qu'il détient dans le capital de la société « **BELAYAB FOODS** » SARL.

- **La cession est consentie et acceptée pour un prix global de 93.170.000 FDJ** (quatre-vingt-treize millions cent soixante-dix mille Francs Djibouti), correspondant à la valeur nominale de **9.317 parts sociales (9.317 x10.000 FDJ)**.

• Conséquences sur la répartition après cession :

- **La société « BELVISTA HOLDINGS » 9.317 parts soit 93.170.000 FDJ**

- **M. ASCHALEW BELAY HABTEGIORGIS 1 parts soit 10.000 FDJ**

Total 9.318parts soit 93.180.000 FDJ

Dénomination sociale : « EPIC FOODS » SARL
Siège social : Bawadi Mall, Local n°G/16-17- DJIBOUTI
Représentant : Me SADIK ALI ISMAËL
Adresse : Héron, Extension, Lot 93 Villa ZK BP : 402 - DJIBOUTI
Date & Heure de la modification : 31/12/2025 à 09H20
N° d’immatriculation au registre analytique : 17951/B/SARL
Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF
Objet de la modification : AUGMENTATION DU CAPITAL

Statut actuel en ce qui concerne la (ou les) modification(s) demandée(s) :

Le capital de la société est fixé à la somme de **91.410.000 FDJ** (quatre-vingt-dix million quatre cent dix mille Francs Djibouti) divisée en **9.410** parts sociales de **10 000 FDJ** (dix mille Francs Djibouti) chacune, entièrement libérées, souscrites et attribuées comme suit :

- **M.ASCHALEW BELAY HABTEGIORGIS 9141 parts soit 91.410.000 FDJ**

Modification(s) inscrite(s) au RCS à ce jour :

Suite aux dépôts de l’accord de cession des parts sociales du **16/12/2025** et du procès-verbal de décision de l’associé unique de la société « **EPIC FOODS» SARL** du **17/12/2025**, il a été décidé de procéder à la modification suivante :

❖ **CESSION DE PARTS SOCIALES :**

- **Monsieur ASCHALEW BELAY HABTEGIORGIS** cède et transporte, sous les garanties ordinaires, à **la société BELVISTA HOLDINGS** qui l’accepte, **9.140** parts de **10.000 FDJ** (dix mille Francs Djibouti) qu’il détient dans le capital de la société « **EPIC FOODS » SARL**.
- **La cession est consentie et acceptée pour un prix global de 91.400.000 FDJ** (quatre-vingt-dix million quatre cent mille Francs Djibouti), correspondant à la valeur nominale de **9140 parts sociales (9140 x10.000 FDJ)**.

• **Conséquences sur la répartition après cession :**

- **La société « BELVISTA HOLDINGS » 9140 parts soit 91.400.000 FDJ**
- **M. ASCHALEW BELAY HABTEGIORGIS 1 parts soit 10.000 FDJ**
- Total 9141 parts soit 91.410.000 FDJ**

Nom & Prénom : M. JAYENDRA DURLABH
Siège social :Place Ménelik, rue Ras Makonnen-Djibouti
Représentant : Me ALI MOUSSA MOHAMED
Adresse : Avenue Mahamoud Haid -Plateau du Marabout - BP :1774- Djibouti
Date & Heure de la modification : 31/12/2025 à 08H30
N° d’immatriculation au registre analytique : 14968/A
Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF
Objet de la modification : CESSION DE FONDS DE COMMERCE
Modification(s) inscrite(s) au RCS à ce jour :

Suite à l’acte de cession d’un fonds de commerce de l’entreprise « **COIFFURE VIJAY** » en date du **24/12/2025**, déposé et authentifié par **Me ALI MOUSSA MOHAMED** il a été décidé de procéder à la modification suivante :

❖ **CESSION DE FONDS DE COMMERCE :**

Monsieur JAYENDRA DURLABH propriétaire de l’entreprise « **COIFFURE VIJAY** » inscrite au registre de commerce sous le numéro analytique **14968/A**, cède son fonds de commerce à **Monsieur PIYUSHKUMAR JAYENDRA MAVADHIYA** à titre gratuit.